

la part des Indiens. Cela découle de ce qu'une Indienne qui épouse un blanc perd tous ses droits d'Indienne et que, pour obvier à la chose, il se fait de nombreux mariages sous le régime dit de la loi coutumière. De plus, étant donné qu'il y a autant de mariages entre blancs et Indiens qu'il y en a entre Indiens seulement, le ministre peut-il dire à la Chambre si l'article en cause fait l'objet d'un examen en vue d'une modification?

M. l'Orateur: A l'ordre!

LE MINISTÈRE DES POSTES

VICTORIAVILLE (P.Q.)—DÉCLARATION RELATIVE À UNE DEMANDE D'UN SUPPLÉMENT D'EXEMPLAIRES D'UN TIMBRE COMMÉMORATIF

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, les honorables députés de Drummond-Arthabaska et de Lapointe m'ont posé hier une question relative au principe qui préside à la distribution de nos nouvelles émissions de timbres et m'ont demandé si nous allions répondre à la demande. La Chambre se rend compte, sans doute, que ces questions traduisent la popularité des attrayants motifs des nouveaux timbres du présent gouvernement, en comparaison de ceux du gouvernement précédent, qui ne semblait pas avoir à faire face à de semblables problèmes.

Lors de l'émission du timbre marquant le cinquantième anniversaire du premier vol d'un avion, soit le timbre actuel, nous avons adopté une nouvelle ligne de conduite par laquelle nous distribuons automatiquement ces nouvelles émissions à tous les bureaux de postes du Canada en quantités qu'on croit suffisantes pour en permettre la vente en dix jours. C'est sur mes conseils qu'on a adopté cette pratique. En effet, j'ai constaté dans mes tournées que beaucoup de petits bureaux de poste ne commandent pas explicitement les nouvelles émissions. Or il m'avait semblé que le sens de ces timbres spéciaux devrait être communiqué à toutes les régions du pays.

Toutefois, si les bureaux de poste veulent en recevoir plus que leur lot, ils ont toute liberté pour commander la quantité désirée, soit avant l'émission du timbre ou, selon leurs besoins, tant qu'il y en a. Sauf erreur, les bureaux de poste au sujet desquels j'ai été interrogé auraient reçu assez de timbres pour répondre à la demande prévue. Ils peuvent d'ailleurs s'en procurer d'autres, au besoin.

J'ajouterais que la popularité de ces nouveaux timbres nous a contraints d'en accroître les quantités. Celles de 1958, qui avaient débuté par 15 millions pour la première émission, ont été graduellement portés

à 25 millions pour la dernière. Cette année, l'émission courante, la première, sera de 30 millions, et l'émission de notre timbre de l'OTAN, la deuxième de l'année, sera de 32 millions.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillin-gate): Autre question. Le ministre ayant posé en principe l'autre jour que les timbres ne représentent jamais que des choses vivantes, je présume que le ministre a fait coïncider l'émission de ce timbre avec le jour de l'enterrement de l'Arrow?

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, il y a un...

L'hon. M. Pearson: Vous feriez mieux d'y réfléchir et de nous répondre demain.

L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Il y a sur le timbre un avion qui est reconnaissable et c'est le Silver Dart. Celui qui est imprimé en arrière-plan représente un avion à ailes en Delta qui offre un certain nombre de caractéristiques qui le distinguent notablement de l'Arrow ou CF-105. Quiconque s'y connaît le moins en la matière perçoit immédiatement ces différences.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Une autre question, si vous permettez; vu les événements récents, le ministre songe-t-il à faire reprendre le dessin de ce timbre commémoratif en vue d'y ajouter deux couronnes au bout des ailes pour rappeler la mort de l'industrie de l'aéronautique?

M. l'Orateur: A l'ordre! A mon avis, nous avons passé assez de temps sur cette question en particulier.

LES FINANCES

INTERPELLATION SUR LES RÉPERCUSSIONS DU NOUVEAU TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erhart Regier (Burnaby-Coquitlam): Je voudrais poser au ministre des Finances une question dont je ne l'ai pas prévenu. Le ministre peut-il renseigner la Chambre au sujet des répercussions qu'aura sur l'économie canadienne le nouveau taux d'escompte de 4.32 p. 100 annoncé hier par la Banque du Canada? Pense-t-il toujours, comme le 13 février, qu'il ne s'agit que d'une fluctuation de peu d'importance?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Le taux des bons du Trésor au cours des deux dernières semaines est à peu près équivalent à celui de l'époque où le gouvernement libéral a perdu le pouvoir.